

Rivista di Criminologia, Vittimologia e Sicurezza

Rivista quadrimestrale fondata a Bologna nel 2007


ISSN: 1971-033X

Registrazione n. 7728 del 14/2/2007 presso il Tribunale di Bologna

Redazione e amministrazione: Società Italiana di Vittimologia (S.I.V.) - Via Sant'Isaia 8 - 40123 Bologna - Italia; Tel. e Fax. +39-051-585709; e-mail: augustoballoni@virgilio.it

Rivista peer reviewed (procedura double-blind) e indicizzata su:

Catalogo italiano dei periodici/ACNP, Progetto CNR SOLAR (Scientific Open-access Literature Archive and Repository), directory internazionale delle riviste open access DOAJ (Directory of Open Access Journals), CrossRef, ScienceOpen, Google Scholar, EBSCO Discovery Service, Academic Journal Database, InfoBase Index

Tutti gli articoli pubblicati su questa Rivista sono distribuiti con licenza Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International Public License 

Editore e Direttore:

Augusto BALLONI, presidente S.I.V., già professore ordinario di criminologia, Università di Bologna, Italia (direzione@vittimologia.it)

COMITATO EDITORIALE

Coordinatore:

Raffaella SETTE, dottore di ricerca in criminologia, professore associato, Università di Bologna, Italia (redazione@vittimologia.it)

Elena BIANCHINI (Università di Bologna), Roberta BIOLCATI (Università di Bologna), Lorenzo Maria CORVUCCI (Foro di Bologna), Emilia FERONE (Università "G. D'Annunzio", Chieti-Pescara), Francesco FERZETTI (Università "G. D'Annunzio", Chieti-Pescara), Maria Pia GIUFFRIDA (Associazione Spondé), Giorgia MACIOTTI (Università Tolosa 1 Capitole, Francia), Andrea PITASI (Università "G. D'Annunzio", Chieti-Pescara), Sandra SICURELLA (Università di Bologna)

COMITATO SCIENTIFICO

Coordinatore:

Roberta BISI, vice Presidente S.I.V., professore ordinario di sociologia della devianza, Università di Bologna, Italia (comitatoscientifico@vittimologia.it)

Andrea BIXIO (Università Roma "La Sapienza"), Encarna BODELON (Università Autonoma di Barcellona, Spagna), Stefano CANESTRARI (Università di Bologna), Laura CAVANA (Università di Bologna), Gyorgy CSEPELI (Institute of Advanced Studies Koszeg, Ungheria), Janina CZAPSKA (Università Jagiellonian, Cracovia, Polonia), Lucio D'ALESSANDRO (Università degli Studi Suor Orsola Benincasa, Napoli), François DIEU (Università Tolosa 1 Capitole, Francia), Maria Rosa DOMINICI (S.I.V.), John DUSSICH (California State University, Fresno), Jacques FARSEDAKIS (Università Europea, Cipro), André FOLLONI (Pontifical Catholic University of Paraná, Brasile), Ruth FREEMAN (University of Dundee, UK), Paul FRIDAY (University of North Carolina, Charlotte), Shubha GHOSH (Syracuse University College of Law, USA), Xavier LATOUR (Université Côte d'Azur), Jean-Marie LEMAIRE (Institut Liégeois de Thérapie Familiale, Belgio), André LEMAÎTRE (Università di Liegi, Belgio), Silvio LUGNANO (Università degli Studi Suor Orsola Benincasa, Napoli), Mario MAESTRI (Società Psicoanalitica Italiana, Bologna), Luis Rodriguez MANZANERA (Università Nazionale Autonoma del Messico), Gemma MAROTTA (Sapienza Università di Roma), Vincenzo MASTRONARDI (Unitelma-Sapienza, Roma), Maria Rosa MONDINI (Centro Italiano di Mediazione e Formazione alla Mediazione, Bologna), Stephan PARMENTIER (Università Cattolica, Lovanio, Belgio), Tony PETERS† (Università Cattolica, Lovanio, Belgio), Monica RAITERI (Università di Macerata), Francesco SIDOTI (Università de l'Aquila), Philip STENNING (Università di Griffith, Australia), Liborio STUPPIA (Università "G. D'Annunzio, Chieti-Pescara), Emilio VIANO (American University, Washington, D.C.), Sachio YAMAGUCHI (Università Nihon Fukushi, Giappone), Simona ZAAMI (Università Roma "La Sapienza"), Christina ZARAFONITOU (Università Panteion, Atene), Vito ZINCANI (Procura della Repubblica, Modena), Vladimir ZOLOTYKH (Udmurt State University, Russia)

Bandes de « microbes » et insécurité à Abidjan

Gangs of “microbes” and insecurity in Abidjan

*Mathieu A. Akadje, Georges K. Gaulthry et René S. Sahi**

Riassunto

Il fenomeno delle bande di “microbi” tende ad estendersi su tutto il territorio del distretto di Abidjan, ma soprattutto provoca l'aumento del numero di vittime. L'obiettivo di questo studio è quello di analizzare gli atti criminosi perpetrati dai “microbi” e di far emergere i vissuti delle popolazioni nei confronti di tale fenomeno. Dal punto di vista metodologico, si tratta di una ricerca sia documentale che empirica rivolta alle popolazioni toccate. L'analisi qualitativa ha permesso di raccogliere informazioni sui tipi di crimini perpetrati e sui sentimenti di insicurezza provati dalla popolazione. I risultati hanno messo in evidenza che le molteplici aggressioni dei “microbi”, che hanno la caratteristica di essere contemporaneamente violente e ricorrenti, hanno provocato numerosi feriti, ma anche decessi. Inoltre, esse hanno concorso all'instaurazione di un clima di insicurezza fra le popolazioni di Abidjan.

Résumé

Le phénomène des gangs de « microbes » a tendance à s'étendre sur l'ensemble du territoire du district d'Abidjan, mais surtout à accroître le nombre des victimes. L'objectif de cette étude est de déterminer les actes criminels perpétrés par les « microbes » et de montrer comment ce phénomène est vécu au sein des populations. La méthodologie est basée sur une recherche documentaire et de terrain auprès des populations. L'analyse qualitative a permis de mettre en évidence la criminalité et le sentiment d'insécurité au sein de la population. Les résultats ont mis en exergue le fait que les multiples agressions des « microbes », à la fois violentes et récurrentes, ont conduit à de nombreux blessés voire décès des victimes. Aussi, ont-ils concouru à l'instauración d'un sentiment d'insécurité au sein des populations abidjanaises.

Abstract

The phenomenon of “microbes” gangs tends to spread throughout the territory of Abidjan district, but especially to increase the number of victims. The objective of this study is to determine the criminal acts perpetrated by the “microbes” and show how this phenomenon is experienced in populations. The methodology is based on desk and field research with the population. The qualitative analysis allowed to highlight crime and insecurity within the population. The results highlighted the fact that the multiple aggressions of “microbes”, both violent and recurrent, led to numerous injuries and even death of the victims. Also, they contributed to the establishment of a feeling of insecurity among the population of Abidjan.

Key words: swords; guns; crime; gangs; insecurity; victims.

* Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire.

1. Introduction.

Le phénomène des gangs de rue est un fait social observé un peu partout dans le monde. Les différentes définitions fournies par les chercheurs semblent ne pas faire l'unanimité. Ainsi, le Service du Renseignement Criminel du Québec¹ définit le gang de rue comme « un regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes qui privilégie la force de l'intimidation du groupe et la violence pour accomplir des actes criminels, dans le but d'obtenir pouvoir et reconnaissance et/ou de contrôle des sphères d'activités lucratives ». Cette définition de la SRCQ n'est pas satisfaisante pour Castillo et Goyette². Pour eux, la notion de gang est une construction conceptuelle problématique car c'est une notion policière utilisée pour décrire les pratiques de la jeunesse marginale urbaine. En somme, c'est un construit étatique (forces de police). Cauchie et al.³ affirment qu'il existe une confusion à ce niveau. Il y a une mise en commun de tous les regroupements de jeunes dans les rues sous le vocable de gangs de rue, quoique tous n'aillent pas obligatoirement vers la criminalité. Franzese et al.⁴ ont, quant à eux, une toute autre approche de la question des gangs. En effet, selon ces auteurs, il faut différencier les groupes dont les actes délinquants sont occasionnels et ceux dont les méfaits sont orientés vers une « criminalité soutenue

». Au contraire, Corriveau⁵ et Mohamed⁶ remettent en cause l'idée que la criminalité serait consubstantielle à toute définition de gang.

Au-delà des divergences définitionnelles sur la question des gangs de rue, de nombreux chercheurs ont, dans leurs approches explicatives, mis en corrélation la notion de gang avec diverses variables. A cet effet, Johnstone⁷ a montré que le type de communauté influençait la prévalence des gangs. Ainsi, les gangs étaient beaucoup plus présents dans les zones à grande concentration de familles pauvres, de nombreux jeunes, de familles monoparentales «à direction maternelle». Covey⁸, Poulin⁹ et Choo¹⁰ ont clairement lié l'existence des gangs à la pauvreté économique des jeunes.

En outre, Hagedorn¹¹ soutient que l'urbanisation croissante associée à l'immigration dans le monde favorise l'expansion du phénomène des gangs et crée des conditions favorables pour leur développement, particulièrement en Amérique Latine, en Asie et en Afrique. Cette approche de Hagedorn est partagée par Sénécal, Myrand et Dubé¹² ainsi que par Chevalier et Lebel¹³.

¹ Service du Renseignement Criminel du Québec (SRCQ), *Qu'est ce qu'un gang de rue?*, Ministère de la sécurité publique du Québec, 2008.

² Castillo E.G., Goyette M., « Gouvernance urbaine et rassemblement des jeunes à Montréal-Nord. Autour de la notion de gang de rue », *Criminologie*, 48 (2), 2015, pp. 105-124.

³ Cauchie J.-F., Corriveau P., Tracqui H., Cyr K., « Des p'tits culs aux gangs de rue », *Criminologie*, 48 (2), 2015, pp. 65-82.

⁴ Franzese R.J., Covey H.C., Ménard S., *Youth gangs*, Charles C. Thomas Publisher, Ltd., Springfield, Illinois, 3rd édition, 2006.

⁵ Corriveau P., « La violence dans l'univers des gangs : du besoin de protection à la construction identitaire masculine », *Revue de l'IPC*, n. 3, 2009, pp. 117-134.

⁶ Mohamed M., « Des "bandes d'ici" aux "gangs d'ailleurs" : comment définir et comparer ? » in Mohamed M., Mucchielli L. (Eds), *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours*, La découverte, Paris, 2007, pp. 265-287.

⁷ Johnstone J.W.C., « Youth gangs and black suburbs », *Pacific Sociological Review*, 24 (3), 1981, pp. 355-375.

⁸ Covey H. C., *Street gangs Throughout the world*, Charles C. Thomas Publisher Ltd, Springfield, Illinois, 2nd édition, 2010.

⁹ Poulin R., « Avant-Propos », in Mourani M., *Gangs de rue Inc. Leurs réseaux au Canada et dans les Amériques*, Les éditions de l'Homme, Montréal, 2009, pp. 15-21.

¹⁰ Choo K. S., *Gangs and immigrant youth*, LFB Scholarly Publishing LLC, New-York, NY, 2007.

¹¹ Hagedorn J.M., *A world of gangs, Armed young men and gangsta culture*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 2009.

¹² Sénécal G., Myrand L.M., Dubé A., « Prévention des gangs de rue à Montréal. Autour d'un projet de médiation urbaine », *Criminologie*, 43 (1), 2010, pp. 91-94.

¹³ Chevalier S., Lebel A., *Montréal-Nord, le point de vue du citoyen*, Gouvernement du Québec, Montréal, 2009.

Cependant ce point de vue est réfuté par Mourani¹⁴, pour qui, le phénomène des gangs de rue n'est pas associé à un problème d'immigration ni à un échec du processus d'intégration des immigrants. Il n'existe pas d'explication simple à leur présence, et les causes de leur apparition sont multiples et complexes : pauvreté, exclusion sociale, décrochage scolaire, marginalisation, négligence de la part des parents, manque de perspectives intéressantes pour les jeunes et banalisation de la violence.

L'approche de Chesney-Lind¹⁵ prend une toute autre orientation. En effet, pour elle, l'influence de la situation familiale, le désengagement du système scolaire envers les filles, le fait de vivre dans des quartiers défavorisés et de fréquenter les écoles où règne la violence, contribuent hautement à faire en sorte que celles-ci (filles) ressentent le besoin de faire partie d'un gang. Dès lors, le gang apparaît comme un lieu de protection et d'apprentissage du recours à la violence pour se défendre, lorsque nécessaire.

En plus, la relation existante entre les gangs et la consommation, la vente des drogues ainsi que de l'usage de la violence a été mis en évidence par de nombreux chercheurs. Pour ce faire, Gaulithy¹⁶, Bjerregaard¹⁷, Thornberry et al.¹⁸ ainsi que Venkatesh¹⁹ ont mis l'accent sur l'importance de la

drogue dans la violence manifestée par les gangs de rue. En plus des drogues, le rôle joué par les armes de tout genre dans la violence faite par les gangs n'est plus à démontrer. De ce fait, la disponibilité à grande échelle des armes a été identifiée comme un des facteurs entraînant la hausse de la violence des gangs²⁰.

S'interrogeant sur les facteurs qui poussent les jeunes à intégrer les gangs, Redner-Vera²¹ pense que le désespoir est le facteur principal qui les y conduit. Des niveaux accrus de désespoir conduisent les jeunes dans les gangs. Pour pallier ce fait, elle pense que l'éducation et l'estime de soi aident à réduire cette perte d'espoir.

Hormis les facteurs explicatifs, les conséquences des actes commis par les gangs ont été mises en exergue par Guay et al.²². Selon eux, la visibilité et le type de crimes exposés par les médias contribuent en partie du moins, à accroître le sentiment d'insécurité des citoyens. Cette situation pousse les citoyens à exercer une importante pression sur les organisations responsables de la réaction sociale (réaction sociale formelle). Sylvestre²³ est d'un tout autre avis. Pour l'auteure, les mesures répressives utilisées dans la lutte face aux gangs de rue ont plusieurs effets pervers et contre-productifs. Ainsi,

¹⁴ Mourani M., *Gangs de rue Inc. Leurs réseaux au Canada et dans les Amériques*, Les éditions de l'Homme, Montréal, 2009.

¹⁵ Chesney-Lind M., « Les filles et les gangs : contextes et répercussions pour les femmes », *Criminologie*, 48 (2), 2015, pp. 209-235.

¹⁶ Gaulithy K.G., « Les Gangs de "microbes" à Abidjan », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 68 (4), 2015, pp. 406-422.

¹⁷ Bjerregaard B., « Gang membership and drug involvement », *Crime and Delinquency*, 20 (5), 2008, pp. 1-31.

¹⁸ Thornberry T.P., Krohn M.D., Lizotte A.J., Smith C.A., Tobin K., *Gangs and delinquency in developmental perspective*, Cambridge University Press, 2003.

¹⁹ Venkatesh S.A., Levitt S.D., « The financial activities of an urban street gang », *Quarterly Journal of Economics*, 115 (3), 2000, pp. 755-789.

²⁰ Akadjé A.M., « Analyse d'un phénomène contemporain. Le phénomène des coupeurs de route en Côte d'Ivoire », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 63 (1), 2010, pp. 54-65 ; Blumstein A., « Youth, guns and violent crime », *The future of children*, 12 (2), 2002, pp. 39-53 ; Thornberry T.P., Krohn M.D., Lizotte A.J., Smith C.A., Tobin K., *Gangs and delinquency in developmental perspective*, Cambridge University Press, 2003.

²¹ Redner-Vera E.N., *An examination of the relationship between gang membership and hopelessness*, Master of science, Arizona State University, 2011.

²² Guay J.-P., Fredette C., Mercier M.-C., Dube N., Hobbs J., Paixao J., Brisebois R.-A., « Définition des gangs et identification des membres à des fins policières », *Criminologie*, 48 (2), 2015, pp. 83-103.

²³ Sylvestre M.-E., « Quand le problème, c'est la solution : Les gangs de rue et la multiplication des systèmes normatifs de prise en charge pénale », *Revue générale de droit*, 40 (1), 2010, pp. 179-197.

L'arsenal pénal Etatique ne saurait être une solution miracle aux problèmes comme celui des gangs de rue qu'il faut plutôt concevoir en des termes sociaux et collectifs.

En somme, dans l'ensemble du monde occidental, on note une progression constante du phénomène des gangs de rue²⁴. En Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire, contrairement aux phénomènes criminels classiques tel que celui des coupeurs de route, nous assistons au développement d'une forme particulière de criminalité en milieu urbain. Il s'agit du phénomène des "microbes" ou des gangs de "microbes". Dès lors, qui sont les "microbes" ?

La définition du terme "microbes"²⁵ dans le contexte ivoirien fait référence à un groupe ou une bande constituée d'enfants, voire d'adolescents qui commettent des vols à main armée, souvent précédés ou suivis d'agressions physiques violentes faites à l'aide d'armes blanches (couteaux, machettes, faucilles...), d'armes à feu, de gourdins et barres de fer. Ce terme fait référence, de façon imagée, au pouvoir destructeur que des bactéries, parasites..., invisibles à l'œil nu, ont sur l'organisme humain. En d'autres termes, des enfants et adolescents, souvent physiquement insignifiants, dotés d'armes blanches et/ou d'armes à feu, usent de violence systématiquement sur leurs victimes. C'est cette capacité de nuisance qui est mise en relief à travers ce nom de "microbe".

Le phénomène des "microbes" se présente en Côte d'Ivoire comme un des problèmes qui préoccupent l'opinion publique ; tout le monde le redoute. Celui-ci s'est révélé à la population à partir de la commune d'Abobo avant d'atteindre les communes d'Adjamé,

Attécoubé, Yopougon, dans un premier temps, puis dans un second temps, celles (communes) de Marcory, Koumassi et Cocody. Il est en train de se répandre, progressivement, à toutes les communes du district d'Abidjan.

L'objectif de cette étude est de déterminer les actes criminels perpétrés par les "microbes", à travers le diagnostic de l'insécurité, et de montrer comment ce phénomène est vécu par les populations. Au fait, les citoyens sont-ils à l'abri des agissements des "microbes" ? Toutes ces questions ont débouché sur l'hypothèse suivante : l'insécurité vécue et ressentie par les populations du district d'Abidjan est due, en majeure partie, aux activités criminelles des "microbes".

La théorie qui sous-tendra cette étude est celle du sentiment d'insécurité, élaborée par Roché²⁶. En effet, Roché estime que rassemblées, pressions, expositions et vulnérabilité rendent compte de la morphologie sociale de la peur (sentiment d'insécurité). Pour ce faire, il part de l'hypothèse selon laquelle les personnes les plus craintives sont celles qui sont soumises à une pression importante des désordres (agressions, vols, actes de vandalismes...) sur le territoire où ils vivent. A cela s'ajoutent l'exposition à la délinquance et aux incivilités ainsi que le manque de moyens de réactions individuels et collectifs. Ainsi, le sentiment d'insécurité s'expliquerait par l'association de ces trois éléments (pressions, expositions et vulnérabilité).

Il importe au préalable de préciser notre méthodologie adoptée, à savoir le terrain d'étude, la population d'enquête choisie, les techniques de collecte et d'analyse des données.

²⁴ Chalom M., Leonard L., *Insécurité, police de proximité et gouvernance locale*, L'Harmattan, Paris, 2007.

²⁵ Gaulithy K.G., « Les Gangs de "microbes" à Abidjan », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 68 (4), 2015, pp. 406-422.

²⁶ Roché S., *Le sentiment d'insécurité. Quatre éléments pour une théorie : pression, expositions, vulnérabilité et acceptabilité*, PUF, Paris, 1993.

2. Méthodologie.

Il convient de souligner, avant de détailler la méthodologie utilisée, que cette étude s'est basée à la fois sur des articles de presse (papier et numérique) et des enquêtes de terrain menées auprès des populations abidjanaises.

2.1 Terrain d'étude, population et échantillon.

Cette étude a eu pour cadre le District d'Abidjan. A Abidjan, notre travail de recherche a porté sur six communes : Abobo, Adjamé, Attécoubé, Cocody, Marcory et Yopougon. Le choix des communes d'Abobo, Adjamé, Attécoubé et Yopougon repose sur le fait qu'elles sont toutes des cités dortoirs à forte densité de population. Après une pré-enquête, il ressort que dans ces communes le phénomène des « microbes » est une réalité quotidienne pour la population. Aussi, à travers les faits et les informations recensés dans la presse et auprès des enquêtés au cours de cette étude, ressort-il que le phénomène des « microbes » a pris naissance dans la commune d'Abobo avant de se répandre aux communes d'Attécoubé, d'Adjamé et de Yopougon. Le choix des autres communes telles que Cocody et Marcory s'explique par le fait que l'on y a noté quelques incursions des « microbes ». Ces faits montrent que le phénomène ne se limite plus aux communes d'origine, mais qu'il a une tendance à « s'exporter » vers de nouvelles (communes).

En outre, dans le cadre de cette étude, le choix des personnes interrogées s'est porté sur les habitants des différentes communes concernées, en vue de percevoir le sentiment d'insécurité qu'ils ressentent. Il s'agit pratiquement de toutes les catégories socio-professionnelles confondues car aucune couche sociale n'est épargnée par ces gangs de « microbes ». L'échantillon de la population enquêtée est constitué de 85 personnes dont (10) cadres moyens,

(13) ouvriers, (14) sans emplois/chômeurs, (17) élèves/étudiants et (31) dans le secteur informel²⁷.

2.2. Techniques de recueil des données.

Les techniques qui ont retenu notre attention sont l'étude documentaire et l'enquête-interrogation.

- Etude documentaire : Cette technique de recueil des données relève d'une observation indirecte²⁸, et prend en compte plusieurs sources de données décrites ci-après. La majorité des données sur l'insécurité des bandes de rue à Abidjan a été collectée grâce aux articles de presse en ligne. Nous avons également exploité les informations issues des journaux de la presse écrite locale pour expliquer et comprendre le phénomène. Le dépouillement de ces différents documents a permis de recueillir le matériel empirique, support de base, pour fonder nos analyses. Les données officielles de la police et de la justice n'ont pas été utilisées dans ce travail parce que celles-ci, d'une part sont difficilement accessibles, et d'autre part ont plus un caractère quantitatif et ne mettent pas en évidence le sentiment d'insécurité des populations.
- Enquête-interrogation : Dans la procédure de collecte des données, un entretien semi-directif a été réalisé avec des enquêtés²⁹. Ceux-ci ont été soumis à un guide d'entretien qui a abordé les sous-thèmes suivants : la criminalité dans le milieu, le contenu des médias au sujet du phénomène des « microbes », les habitudes de

²⁷ Couturiers, coiffeuses, gérants de cabine, transporteurs, commerçantes, vitriers, vendeuses...

²⁸ Loubet Del Bayle J.-L., *Introduction à la recherche*, Université Toulouse 1, IEP, Cerp, 1998 ; N'Da P., *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, L'Harmattan, Paris, 2015.

²⁹ Quivy R., Van Campenhoudt L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 3^{ème} édition, 2006.

vie et les réactions des populations face aux « microbes », de même que la perception des populations sur l'efficacité de l'action policière contre ces mineurs délinquants. Cet outil a permis globalement d'évaluer le sentiment d'insécurité au sein des populations abidjanaises.

- Analyse des données : L'analyse des données fait recours ici à l'analyse qualitative. L'analyse qualitative a permis de mettre l'accent sur le discours des enquêtés afin de faire ressortir certaines informations en relation avec l'objet d'étude. Elle nous a permis de comprendre le phénomène étudié. Toutefois, nos enquêtes se sont heurtées à un certain nombre de réticences et d'obstacles qui n'ont pas facilité nos recherches.

3. Résultats.

Les résultats se structurent autour de deux points principaux : le diagnostic de l'insécurité fait par la presse écrite et en ligne, ainsi que le sentiment d'insécurité tel que perçu chez les populations du District d'Abidjan.

3.1. Diagnostic de l'insécurité fait par la presse écrite et en ligne.

Organisé autour d'activités criminelles, le phénomène des « microbes » est apparu aux lendemains de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire. Constitués d'enfants, d'adolescents et souvent de jeunes adultes, les « microbes » sont très soucieux du contrôle d'un espace, d'un territoire. Ils occupent un secteur bien délimité d'une commune. Les « microbes » s'attaquent aux personnes et à leurs biens. Ils font preuve d'agressivité, de violence ; l'usage régulier de la violence est le seul moyen d'expression pour ces derniers. Ce

phénomène a commencé à Abobo, commune qui a vécu des moments de violence pendant la crise post-électorale. Elle est aujourd'hui le berceau des « microbes ». Toutefois, ce phénomène s'est étendu hors du territoire communal d'Abobo. Ainsi, on relève la présence de ces gangs juvéniles dans les communes d'Attécoubé, d'Adjamé, de Yopougon, et de Marcory. Ces jeunes délinquants n'hésitent pas à blesser et à donner la mort aux citoyens simplement pour un téléphone portable, pour de l'argent ou bien même pour le plaisir.

Ceux-ci fonctionnent suivant la notion de « territoire ». En effet, chaque groupe de « microbes » a un « territoire » qui lui est propre où ils (« microbes ») pratiquent leurs activités délinquantes. Ces différents territoires sont souvent des quartiers ou des sous-quartiers. Il arrive souvent qu'une bande étende son contrôle sur deux quartiers distincts. Plus le territoire est vaste, plus la bande de « microbes » est puissante. Ainsi, ils défendent leur territoire contre les intrus, surtout les autres gangs. Il arrive souvent qu'il y ait des affrontements entre gangs rivaux, le plus souvent pour une question de notoriété et d'affirmation de sa puissance ou pour exercer une vengeance vis-à-vis des agressions subies par l'un des leurs.

Les victimes des « microbes » ne se comptent plus à Abidjan. Plusieurs quartiers et sous-quartiers du district d'Abidjan sont concernés par ce phénomène. Mais la commune d'Abobo semble être la cible privilégiée des « microbes ». Ces derniers sévissent en toute impunité dans la plupart des quartiers de ladite commune. Par exemple, au quartier « Derrière Rail » (Abobo), deux groupes de « microbes » se sont affrontés à balles réelles et à l'arme blanche. Selon les témoignages, un groupe venu du sous-quartier « Bocabo » a attaqué le groupe de « Céleste », ce qui aurait fait un mort. Le

lendemain, la réaction du groupe rival, en représailles, a été très violente. Le journaliste Kouadio, rapporte ici des propos d'un témoin de cette bagarre rangée : « *On voyait de jeunes gens s'affronter à la machette ou à l'arme de guerre comme dans un film. Un membre d'un groupe a lâchement été assassiné sous nos yeux, sans qu'on ne puisse rien faire* »³⁰.

Le quartier « Gotham » (Abobo), situé entre les commissariats du 13^{ème} et 15^{ème} Arrondissement, était, bien avant la crise post-électorale, réputé pour sa dangerosité permanente. Les cas d'agressions en tout genre étaient récurrents dans ce quartier. Avec la prolifération des armes née de la prise d'Abobo par le commando invisible en Janvier 2011, plusieurs jeunes s'en étaient procurées et les utiliseraient aujourd'hui à des fins de banditisme. Ainsi, trois ans après le règne d'un groupe dénommé « Gang à la machette », c'est désormais les « microbes » qui sèment la terreur. Le groupe de « microbes », armé de machettes, gourdins, de pistolets, etc. attaque la nuit pour piller les commerces de femmes et d'hommes. Certains de ces commerçants ont été froidement tués parce qu'ils ont simplement refusé de satisfaire aux exigences des « microbes »³¹.

De fait, les habitants d'Abobo, en plus des délinquants traditionnels, doivent désormais lutter contre des « microbes », des adolescents constitués en gangs, qui agressent en groupe. Le reporter Kpodion rapporte que le week-end du 19 avril 2014, c'est le quartier de Sagbé, appelé aussi « Derrière Rail », qui a subi une descente musclée des « microbes ». Selon la même source, plusieurs blessés ont été enregistrés. Mais l'unité spéciale de lutte contre le grand banditisme, le Centre de

Commandement des Décisions Opérationnelles (CCDO), n'est intervenu malheureusement qu'après la survenue du désastre, toujours comme un médecin qui arrive après la mort d'un malade³².

Si la survenance d'un événement ou d'une succession d'événements font surgir le projet criminel dans l'esprit du futur délinquant, dans le cas des « microbes », le déclenchement des actions criminelles longuement préméditées dépend en fait seulement de l'existence de conditions favorables. Les « microbes » profitent des attroupements des personnes dans les rues ou de l'isolement de certaines personnes pour agresser et dépouiller ces cibles de leurs biens. Ce fut le cas, lors de certaines rencontres de football disputées par l'équipe nationale masculine de la Côte d'Ivoire. Ces membres des gangs des « microbes » profitent de l'euphorie et la trop grande joie dans lesquelles se trouvent les populations, devenues, dès lors, peu méfiantes et prudentes, pour passer à l'acte. Ainsi, des agressions ont eu lieu dans plusieurs sous-quartiers de la commune d'Abobo pendant les scènes de joie manifestées par les populations après les rencontres de football de l'équipe nationale de la Côte d'Ivoire lors de la Coupe d'Afrique des Nations de football qu'elle a remportée. Le quartier Dokui n'a pas échappé aux agressions du groupe des « microbes ». En effet, aux environs de 18 heures, munis de machettes et de couteaux, les gangs de jeunes ont investi le quartier en agressant toutes les personnes ayant emprunté les mêmes ruelles qu'eux. Celles-ci ont été automatiquement dépouillées de tous leurs biens, notamment les téléphones portables, l'argent et les bijoux. Ces actes sont récurrents dans cette commune. Et le journaliste Wassimagnon rapporte également que

³⁰ Le Quotidien d'Abidjan du 27/01/2016.

³¹ Kautcha D., « Après le gang à la machette, les microbes sèment la terreur à Abobo Abidjan », www.koaci.com, 17/9/2013.

³² Kpodion H., « Les ''microbes'' sont dans le fruit ! », *L'Inter*, n°4764, www.abidjan.net, 22/4/2014.

même les édifices religieux ne sont pas épargnés. En effet, l'auteur affirme que le dimanche 2 août 2015, il était 21 heures lorsque des microbes, n'ayant certainement pas la crainte de Dieu, s'étaient attaqués à une église. Tous les fidèles, le pasteur y compris, ont été dépossédés de tous leurs biens³³.

La récurrence des agressions ont conduit le Ministre de l'intérieur et de la sécurité Hamed Bakayoko à faire des tournées dans les commissariats en vue de rassurer la population. Dans les locaux du commissariat du 11^{ème} Arrondissement de Williamsville, dans la commune d'Adjamé, il promet des mesures plus vigoureuses dans les jours à venir face à l'insécurité relative aux phénomènes des "microbes" : « *Toutes ces questions seront réglées et aseptisées. Faites-nous confiance... Nous allons travailler plus. Nous donnerons plus de moyens. Nous allons davantage nous engager et nous mobiliser. Dans les jours prochains, nos hommes seront davantage présents sur le terrain et la stratégie mise en place va rentrer dans sa phase de croisière. Nous allons travailler dix fois plus qu'avant* »³⁴.

Cependant, un mois après les déclarations du Ministre, les « microbes » entrent en action en défiant les autorités en dépit des mesures envisagées pour réduire ce phénomène. Les actions meurtrières se succèdent. Ces « microbes » sont à l'image des bandits de grands chemins qui donnent la mort. A Abobo-baoulé, le groupe des « microbes » a éventré leur victime parce qu'elle n'avait que des pièces de monnaie dans ses poches. En effet, l'homme de média, Adriel révèle que dans la nuit du 25 au 26 septembre 2015, alors qu'il retournait à son domicile, le nommé Théophile Zongo a été encerclé par des « microbes ». Des témoins qui ont assisté à

la scène et entendu les conversations entre les protagonistes (« microbes » vs Zongo) ont affirmé que les « microbes » ont tenu les propos suivants à leur victime : « *Toi vieux comme ça, c'est avec 200 francs tu te promènes à Abidjan ici...* ». Puis, il s'en est suivi des cris, des bruits de pas. Le lendemain, l'on découvre dans un garage en bordure de route le corps sans vie de la victime, le ventre déchiré visiblement par les coups de machette reçus³⁵.

Selon la même source, au quartier Aboboté, la victime, un jeune étudiant, a été retrouvé sans vie le 5 mars 2016 aux environs de 3 heures du matin par la police, après plusieurs appels de détresse. Dépouillé de tous ses biens, son corps a été transpercé de plusieurs coups de couteau par les « microbes ».

Le même reporter souligne également que dans la nuit du 23 au 24 octobre 2015, ce fut le tour des habitants des quartiers de Sogefhia, Agbekoi et Plaque 2, dans la commune d'Abobo, de recevoir la visite des « microbes ». En effet, le 23 octobre 2015, c'est aux environs de 20 heures que ces mineurs délinquants, armés de machettes et de gourdins, se sont mis à attaquer toutes les personnes se trouvant dans les rues et les principales artères à Agbekoi, un quartier précaire et particulièrement difficile d'accès pour les véhicules. A ce sujet, ce journaliste cite un habitant dudit quartier, témoin des faits : « *On a vu arriver brusquement, un groupe de jeunes et d'enfants armés de machettes vers 20 heures dans notre quartier. On les voyait encercler les gens et arracher leurs téléphones portables sans raison. Pour les femmes qui vendaient la nourriture devant les maquis, on pouvait les voir aussi en train d'arracher leurs recettes* »³⁶. Selon la même source, la situation a duré au moins une heure avant que les

³³ Wassimagnon, « Les microbes s'attaquent à une église et sèment le désordre dans la rue », www.koaci.com, 8/8/2015.

³⁴ Diomandé M., « Lutte contre les microbes : Nous allons travailler 10 fois plus... », *Fraternité Matin*, www.abidjan.net, 26/8/2015.

³⁵ Adriel, « Il n'a que des jetons, les microbes l'éventrent. Le corps de la victime découvert », www.koaci.com, 29/9/2015.

³⁶ Adriel, « Opération d'envergure à Abobo », www.koaci.com, 26/10/2015.

forces de l'ordre ne se rendent sur les lieux. Rien ne semblait arrêter ces délinquants. La soirée suivante, les « microbes » ont fait leur réapparition à la Sogefiha et Plaque 2 à quelques mètres seulement d'Agbekoi vers 21 heures. Toujours selon le journaliste, le passage des « microbes » a été comparable à une invasion « des criquets dans un champ de maïs » dans la mesure où toutes les personnes rencontrées en cours de chemin ont été systématiquement dépouillées par ces derniers.

Le mode opératoire des « microbes » qui consiste à aggraver mortellement leurs victimes après les avoir dépouillées a donné des idées aux populations qui utilisent souvent des moyens quelque peu « saugrenus » pour se soustraire à la furia de cette horde de délinquants. C'est par exemple le cas d'une victime rapporté par Wassimagnon & Adriel. Selon ces auteurs, un homme qui regagnait son domicile au quartier « Avocatier » à Abobo vers 22 heures, avait choisi de se jeter dans un égout pour échapper aux « microbes » qu'il a rencontrés sur son chemin. L'attitude de cet homme a contraint ces délinquants à renoncer à leur funeste projet. Ce dernier fut, par la suite, secouru du fond de la canalisation par les habitants du quartier qui ont été alertés par ses cris de détresse³⁷.

Les quartiers Sogefiha et Plaque 2 (Abobo) qui abritent de nombreux maquis, ont été dans la nuit du 23 au 24 octobre 2015 le théâtre de mouvements de panique et de fuite généralisée.

En effet, vers 21 heures, la présence signalée des « microbes » a créé une psychose générale et a entraîné des mouvements de foule comme le raconte un témoin des faits : « *Les gens qui couraient dans tous les sens, ont réveillé le quartier. Les portes ont*

commencé à se fermer pendant que d'autres tentaient de rentrer chez eux »³⁸.

Après Abobo, ces gangs ont tissé leur toile dans d'autres communes de la capitale économique ivoirienne. Ces « microbes » ont désormais étendu leur zone d'action et d'influence aux communes de Yopougon, Adjamé et Attécoubé.

Les délinquants, à l'image des « microbes », sont toujours à la recherche des faits qui les mettent en situation de réaliser leur projet criminel ; par exemple le fait de se trouver seul avec la victime. L'on peut citer un fait qui a suscité l'émoi et l'indignation de la population dans la presse. Selon le chroniqueur Adriel, ce fut le cas de l'étudiante, Larissa Claude Abogny, candidate au BTS (Brevet de Technicien Supérieur), âgée de 23 ans, tailladée à plusieurs coups de machettes au quartier Niangon Nord à Yopougon le 12 Août 2015 par des « microbes ». Il ajoute que quelques jours après cette barbarie, ils se sont attaqués à un hôtel de la commune. Ces adolescents ont fait irruption dans cet hôtel aux environs d'une heure du matin. Au nombre de six, ils ont immobilisé le gérant de l'établissement et soutiré à tous les clients leurs biens, argent, portables et objets de valeur. Ensuite, sous la menace de leurs armes blanches, ils ont abusé de trois jeunes filles qui se trouvaient dans l'hôtel. Après leurs forfaits, ils se sont évanouis dans la nature sans être inquiétés³⁹. Ces actions criminelles des « microbes » montrent les difficultés ou l'inefficacité des autorités sécuritaires. En toute impunité, ils continuent de terroriser les honnêtes citoyens et sévissent dans les quartiers.

Beyniouah rapporte que le 21 avril 2016, aux environs de 22 heures 30 minutes, des « microbes » (près de cinquante personnes) armés de machettes

³⁷ Wassimagnon et Adriel, « Pour échapper aux microbes... », www.koaci.com, 23/8/2015.

³⁸ *Ibidem*.

³⁹ *Ibidem*.

et d'objets contondants ont investi le maquis « Number One », au quartier Camp militaire (Yopougon). A leur vue, la panique s'est emparée des populations présentes qui couraient pour se mettre à l'abri, selon des témoins⁴⁰. Selon l'auteur de cet article, Y. A., vendeuse de poissons braisés, est rattrapée par ces « microbes ». Ils prennent son sac contenant la recette et son téléphone portable qu'elle leur propose tout en les suppliant de lui laisser la vie sauve. Nonobstant les supplications de cette dernière, les forbans, certainement atteints par une insensibilité qui atrophie leurs sentiments de pitié, lui assène de violents coups de machette qui conduisent au décès de la victime lors de son transfert à l'hôpital.

Kéi, sur le site internet⁴¹, écrit que dans le secteur de Sicogi, un des plus anciens quartiers de la commune de Yopougon, des « microbes » ont jeté leur dévolu, aux environs de 20 heures, sur les commerçantes et vendeuses du grand marché. Cet auteur révèle que, armés de machettes, de gourdins et couteaux, ces jeunes se sont mis à taillader les vendeuses. Cherchant du secours, l'une d'entre elles a été sauvée par des badauds, ayant accouru et ces derniers ont mis en déroute les agresseurs. Ces « microbes » disparaissent dans la nature à la faveur de l'obscurité.

Toujours dans la même commune, Adriel relate que le 17 mai 2016, aux environs de 1 heure du matin au quartier Selmer, l'attaque des « microbes » a causé la mort à Karamoko Traoré, âgé de 25 ans. À la découverte du corps, trois ouvertures à l'arme blanche ont été constatées sur les flancs (droit et

gauche), puis à l'épaule. Il a succombé à ses blessures à la clinique « Les Oliviers »⁴².

Kéi⁴³ rappelle que les quartiers Sideci, Terminus 40, Niangon sud et nord, Sogefiha Terminus 47 et carrefour Amondji dans la commune de Yopougon sont régulièrement la cible des « microbes » avec leurs lots de victimes et de désolation dans les foyers. Cette commune, qui est d'ailleurs la plus grande de Côte d'Ivoire, est devenue en l'espace de quelque temps, la seconde cité de prédilection des « microbes », après Abobo, leur fief.

Selon Adriel⁴⁴, le 22 avril 2016, vers 21 heures, un groupe de « microbes » a investi plusieurs quartiers de la commune de Yopougon, deux jours après une série d'agressions dans ces quartiers. En effet, selon la même source, au quartier « Toits-Rouges », non loin de la caserne des sapeurs pompiers militaires, trois jeunes donnaient l'alerte d'une agression des « microbes ». Cette alerte s'est répandue comme une traînée de poudre à telle enseigne que les populations des quartiers voisins que sont Koweït, Petits Toits-Rouges, Awa et Camp militaire étaient en émoi et ont fait appel à la police. Selon les dires du journaliste, « *ça courait et ça criait partout* » et certaines personnes s'étaient enfermées dans les maquis et boîtes de nuit ou à l'arrière des caves et cuisines des restaurants qui étaient en bordure des rues. Un individu interrogé par Adriel⁴⁵ a livré le témoignage suivant : « *Des policiers couraient dans la rue. Ils ont dit aux badauds de rentrer dans les bars ou chez eux. Les maquis ont fait rentrer tout le monde et baissé les rideaux* ».

⁴² Adriel, « Attaque des microbes à Yopougon : 2 morts et 2 interpellés », www.koaci.com, 18/5/2016.

⁴³ Kéi D., « Yopougon-Sicogi : Les "microbes" attaquent le marché », *Notre Voie*, www.abidjan.net, 12/5/2016.

⁴⁴ Adriel, « Alerte des microbes à Yopougon, panique générale », www.koaci.com, 23/4/2016.

⁴⁵ *Ibidem*.

⁴⁰ Beyniouah S., « Une vendeuse de poissons braisés et un jeune tué à la machette », *Le Jour*, n°3405, 25/4/2016, p. 9.

⁴¹ Kéi D., « Yopougon-Sicogi : Les "microbes" attaquent le marché », *Notre Voie*, www.abidjan.net, 12/5/2016.

La violence ou encore les actes de barbaries perpétrés par les « microbes » conduisent à s'interroger sur leurs motivations quant à cet usage systématique de la violence. Pour Hamilton, la réponse est à trouver dans une interview qu'il a réalisée et publiée dans le journal *Allo Police*⁴⁶. En effet, échangeant avec un chef des « microbes », le journaliste lui a posé la question suivante : « *Mais pourquoi blessez ou tuez vos victimes après leur avoir arraché ce que vous voulez ?* » Ce mineur délinquant lui a répondu en ces termes : « *On fait ça pour les effrayer. On est obligé de faire ça, parce qu'on se dit que si on ne blesse pas ou qu'on ne les tue pas, ces gens-là sont capables de réagir ou de nous créer des problèmes après. On assure nos arrières* ». Pour les « microbes », les violences exercées d'une part servent d'intimidation, et d'autre part constituent une forme de garantie d'impunité, car en ne laissant pas de survivant, il n'y aura manifestement pas de témoin à charge.

Gnamien, dans son article de journal, soutient que les « microbes » ne font acception de personne dans leurs agissements ; même les agents des forces de l'ordre ne sont pas épargnés. Ce fut le cas d'un élément des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), poignardé au quartier « Bracodi », dans la commune d'Adjamé. En effet, le nommé Matcha est un chef des « microbes » ; un récidiviste du crime qui a fait plusieurs victimes. Il sème la terreur dans ce quartier. Dans la nuit du 15 Juillet 2014, Matcha et son gang ont poignardé un élément des FRCI avant de tirer une balle sur un jeune. Aperçu par des jeunes, alors qu'il s'adonnait à une beuverie dans un maquis, ceux-ci ont donné l'alerte aux éléments de la police criminelle. Ce chef des

« microbes » a été arrêté. Ses acolytes, plus veinards, ont eu le temps de se fondre dans la nature⁴⁷.

Si le chef Matcha a été arrêté, Xama, un autre chef de gang n'a pas eu cette chance parce qu'il a été lynché et dépecé par la population. De fait, recherché par la police depuis plusieurs mois, ce chef des « microbes », surnommé Xama Clavier « la Terreur », considéré comme possédant des pouvoirs mystiques, avait quitté Boribana (Adjamé) pour se cacher dans un autre quartier d'Abidjan où il a signalé son retour par une série d'agressions avec son gang à Attécoubé. Arrêté, Xama Clavier a réussi à s'échapper au moment où les policiers empêchaient la foule hostile, qui criait vengeance et voulait le lyncher. Rattrapé, l'auteur de plusieurs assassinats et meurtres est traîné par une foule hystérique, utilisant toutes sortes d'objets, armes blanches et autres objets tranchants. Il a été tué avec un de ses fidèles compagnons par une foule en furie qui l'a démembré et décapité. « *Nous en avons marre. Nous sommes enfin débarrassés d'un grand bandit. On va pouvoir dormir tranquille. Il agressait même en pleine journée. Et son père narguait en disant que son fils ne peut être arrêté que par celui qui a le don d'arrêter le vent. Son père savait très bien ses agissements* », a déploré un habitant dont les propos ont été rapportés par l'Agence Ivoirienne de Presse⁴⁸.

Par ailleurs, Savané, dans les colonnes de *Fratmat.info*, a relaté ceci : « *Armés de couteaux et de machettes, les enfants en conflit avec la loi, connus sous l'appellation "enfants microbes", ont commis des agressions jeudi autour de 16 heures, à Williamsville, dans la commune d'Adjamé. Précisément aux abords de la maternité du sous-quartier Macaci. Cette incursion a causé la mort d'un*

⁴⁶ Hamilton D., « Pour la première fois, un chef microbes se confie... », *Allo Police*, n°302, du 2 au 8/11/2015, pp. 12-13.

⁴⁷ Gnamien D. G., « Adjamé : Après avoir poignardé un élément des Frci / Le chef des « Microbes » arrêté par la PJ », *L'Inter*, n°4845, www.abidjan.net, 30/11/2014.

⁴⁸ AIP, « Le présumé chef des "microbes" tué et découpé mardi à Attécoubé », www.abidjan.net, 15/4/2015.

mécanicien qui se nommerait Dramane. Ce dernier, assis sous un bangar, avait été pris de court par ses agresseurs. Il recevra plusieurs coups de couteau, notamment à l'épaule et dans le ventre. L'infortuné rendra l'âme à l'hôpital de Williamsville des suites de ses blessures ».

Du fait des actions des « microbes », la question de la violence urbaine constitue une préoccupation. Les forces de sécurité semblent être déterminées à accomplir leur devoir de sécurisation des biens et des personnes. Pour montrer leur engagement à réduire ce phénomène, les forces de police ont mis en place une stratégie de lutte contre ces dangereuses bandes de mineurs. Il est à noter que cette stratégie a permis l'arrestation de plusieurs « microbes » : 68 jeunes délinquants appréhendés à Abobo, Adjamé, Attécoubé et Yopougon. A ce sujet, le Directeur Général de la Police Nationale, le général Brindou Mbia, faisant le bilan de l'opération de sécurisation lors d'une conférence de presse, a déclaré : « *Nous allons intensifier la lutte. Nous sommes déterminés à atteindre l'objectif d'éradication du phénomène avec l'appui des populations qui ont compris la dangerosité de ces bandes. Elles ont commencé à collaborer avec la police* »⁴⁹. Aussi le chef du Centre de Coordination des Décisions Opérationnelles (CCDO), le commissaire Youssouf Kouyaté a-t-il expliqué : « *Ces gamins prennent leur inspiration dans les fumeurs. Ils prennent leur dose de drogue grâce au fruit de leurs agressions. Ainsi, ils troublent la quiétude des habitants* »⁵⁰.

Dans l'interview réalisée par Hamilton⁵¹, le chef « microbe » a fait des déclarations qui sont fort expressives sur la période des agressions. Le journaliste a demandé à ce dernier : « *A quel moment vous agressez au juste ?* » A cette question, ce mineur

⁴⁹ BM, « Actions synergiques pour juguler le fléau de la violence urbaine », www.abidjan.net, 7/11/2014.

⁵⁰ Kwadjo A.B., « Microbes ou enfants tueurs : l'expression d'une société qui va mal », *La Gazette*, n°84, 11/5/2016, p. 5.

⁵¹ Hamilton D., « Pour la première fois, un chef microbes se confie... », *Allo Police*, n°302, du 2 au 8/11/2015, pp. 12-13.

délinquant a fait la révélation suivante : « *Il n'y a pas d'heure pour agresser quelqu'un. Ça dépend ! Très souvent, c'est la nuit. Si tu as la chance, on te dépasse. Mais, on peut agresser aussi la journée, tôt le matin, quand les gens sortent pour aller au travail* ».

Les « microbes » ont décidé de quitter leurs quartiers de prédilection comme Abobo, Yopougon, Adjamé et Attécoubé pour se déporter dans les communes de Cocody et Marcory. A ce sujet, Kautcha a expliqué que c'est aux alentours du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Cocody qu'ils ont choisi d'opérer désormais. Une victime dont il a recueilli et retranscrit le témoignage a déclaré : « *J'étais venu accompagner ma tante malade au CHU. Au moment où je faisais quelques courses, j'ai été accosté par ces gamins qui m'ont intimé l'ordre de leur remettre tout ce que j'avais sur moi, si je voulais rester en vie. Pour ma vie, j'ai répondu favorablement à leur injonction. C'est après que l'on m'a raconté qu'ils agresseraient ces derniers temps aux environs du CHU de Cocody. Que les autorités sécuritaires réagissent vite, afin que la quiétude revienne dans ce lieu* »⁵².

Par ailleurs, Adriel, écrit qu'au quartier Angré château (Cocody), un membre du groupe des « microbes » qui sévit dans la commune d'Abobo a été surpris en train de dresser son couteau contre un élève derrière la clôture de la cité Fandasso. Il a blessé sa victime à l'abdomen, avant de se faire rattraper par la foule, venue à la rescousse de ce dernier (élève)⁵³.

Pour sa part, Kouadio raconte qu'à Marcory, les « microbes » se sont également attaqués aux élèves du cours Lamartine, une école française. Ces bandits ont arraché à certains collégiens leurs téléphones portables et autres objets de valeur. D'autres élèves,

⁵² Kautcha D., « Les microbes se déportent à Cocody et visent les environs du CHU », www.koaci.com, 29/11/2015.

⁵³ Adriel, « Un microbe poignarde un élève et se fait lyncher à Cocody », www.koaci.com, 29/11/2016.

précisément ceux qui n'ont pas voulu se laisser faire, se sont braqués contre ces délinquants en refusant de céder à leur menace. Il s'en est alors suivi une rixe, à la suite de laquelle les agresseurs ont été repoussés. Non contents de cet échec, ces voyous sont revenus à la charge en s'en prenant à un autre élève, dans les environs du même établissement. Celui-ci aura eu la vie sauve en sortant une arme à feu⁵⁴.

Toujours dans la même commune, rapporte Diarra, des « microbes », armés de machettes, de gourdins et d'un pistolet, ont fait irruption dans un établissement dénommé « Titi Tweester Bar », au sein duquel des femmes célébraient la fête des mères. Il était 3 heures du matin, lorsque ces membres du gang juvénile s'attaquaient à la clientèle qui était sur place, dépouillant les femmes de leurs téléphones portables et de leurs sacs à main. Certaines de ces femmes ont été violentées et tailladées à la machette. Ils se sont, par la suite, appropriés le coffre-fort et la recette de la soirée. Non satisfaite de leur butin, cette bande de délinquants a fait une autre descente à la cave « Les Grâces » de la Sicogi (Marcory). Là-bas également où de nombreux blessés ont été enregistrés, de l'argent ainsi que des téléphones portables ont été emportés⁵⁵.

Le phénomène des « microbes » est devenu un problème de société grave, pire, un fléau urbain avec des victimes qui se comptent par centaines. Ces gangs opèrent en masse et utilisent des armes blanches, notamment des couteaux, des machettes ainsi que des armes à feu pour taillader ou tuer avant de s'emparer de ce qu'ils convoitent chez

leurs victimes. La capitale économique est ainsi « infectée » de « microbes ». Ils sont présents partout, à toute heure, prêts à agresser leurs cibles ; les croiser sur les chemins, accroît les risques d'une mort probable. La violence de leur mode opératoire effraie les citoyens. Une situation qui crée au sein de la population une véritable psychose.

4. Sentiment d'insécurité chez les populations.

Les gangs de « microbes » ont changé les habitudes de vie des populations abidjanaises par leur présence et surtout par la peur qu'ils suscitent chez celles-ci. Lors de nos recherches, des items ont été proposés aux enquêtés, à savoir : la criminalité dans le milieu, le contenu des médias au sujet du phénomène des « microbes », les habitudes de vie et les réactions des populations face aux « microbes », de même que la perception des populations sur l'efficacité de l'action policière contre ces mineurs délinquants. L'analyse du sentiment d'insécurité des populations abidjanaises ont permis d'identifier six facteurs psychosociaux : les expériences antérieures de victimisations, le risque d'être victime d'un acte criminel, le contenu des médias au sujet de la criminalité, la diffusion de la peur par contiguïté, le sentiment d'impunité et la perception d'inefficacité des forces de police.

4.1. Expériences antérieures de victimisation.

La réalité de l'insécurité à travers les victimisations subies engendre régulièrement un sentiment d'insécurité. C'est le constat fait chez des abidjanais. En effet, les données recueillies auprès des enquêtés montrent que les expériences antérieures de victimisation sont porteuses de sentiment d'insécurité. Les antécédents de victimisation sont doubles : les expériences personnelles de victimisation, ce que nous dénommons également

⁵⁴ Kouadio R., « Phénomène des microbes : la complicité passive du gouvernement », *Le Quotidien d'Abidjan*, www.abidjan.net, 27/1/2016.

⁵⁵ Diarra T., « Marcory, la fête des mères vire au drame », *Soir info*, n°6493, 31/5/2016, p. 7.

victimisations directes et les expériences d'un proche, appelées par nous victimisations indirectes. Le sentiment d'insécurité chez des populations abidjanaises est en lien avec la victimisation directe. Par exemple, K. J.-M., gérant de cabine à Yopougon et victime d'agressions des « microbes » que nous avons rencontré et interrogé rapporte se sentir en insécurité : « ...après cette agression, j'ai cessé de gérer ma cabine et aujourd'hui je ne sors pratiquement plus ; c'est la peur qui m'anime quand je vois des personnes en groupe qui marchent vers moi. J'étais à Adjamé vers 19 heures et soudainement j'ai vu des gens courir ; j'ai eu peur et je me suis réfugié dans un magasin. Alors qu'il ne s'agissait que des personnes qui luttait un moyen de transport (gbaka). Cette agression a modifié mes habitudes. Je sors moins et même quand je le fais, c'est avec la peur au ventre. Je suis attentif à tout ce qui m'entoure, je reste prudent et j'évite les personnes qui marchent en groupe ». Il en est de même de Y.K. victime d'agressions physiques, de vol, de la part de « microbes » dans la même commune. Ce dernier s'est confié à nous en partageant son expérience de victimisation : « Le mardi 30 juin, aux environs de 05 heures 30 minutes du matin, j'ai quitté le domicile pour me rendre dans mon centre d'examen à Marcory, puisque j'étais vice-présent du jury au baccalauréat. J'attendais d'emprunter un taxi pour rejoindre mon centre d'examen, lorsque j'ai été agressé par au moins quatre jeunes gens qui m'ont arraché mon sac que je tenais dans lequel se trouvaient mon ordinateur, mes deux portables, mon portefeuille, ma carte de crédit ainsi que des documents administratifs. Non satisfaits de cela, ils m'ont poignardé de plusieurs coups de couteaux ; ce qui a nécessité une réanimation pour drainage de sang au CHU de Yopougon, puis une intervention chirurgicale à l'Institut de Cardiologie d'Abidjan ». Il avoue être beaucoup terrifié par la barbarie et la violence de ces mineurs hors la loi « Depuis ce jour, je vous assure, j'ai peur de sortir tôt de chez

moi ou de me retrouver seul dans les rues à cause des "microbes" ».

Les deux cas rapportés ci-dessus sont des victimes des « microbes » qui craignent une revictimisation, c'est-à-dire la répétition d'une situation d'agression déjà vécue. Ce sont donc des personnes qui se sentent nettement insécurisées.

Tout comme les antécédents personnels de victimisation, les expériences antérieures de victimisation indirecte sont également sources d'angoisse et de terreur chez les enquêtés. En effet, à Yopougon, l'étudiante A.L.C. a trouvé la mort à la suite des coups et blessures volontaires à la machette, perpétrés par les « microbes ». Le témoignage de son cousin que nous avons interrogé dans le cadre de cette recherche est fort édifiant pour traduire le sentiment d'insécurité que sa famille vit à la suite de l'homicide de cette jeune fille : « Elle a reçu des coups de machettes, vraiment c'est cruel et atroce. L'effet de cette attaque sur ma famille est traumatisant. C'est la peur, surtout ma tante, elle est toujours en larme et ne dort plus. Si un membre de la famille n'est pas encore rentré, elle est tout de suite inquiète. De plus, on a arrêté de prendre les cartes de bus ordinaires pour celles de l'express. Selon elle, c'est à cause du bus que sa fille devait emprunter à 4 heures du matin que celle-ci a été tuée...cela a bouleversé l'équilibre de la famille ; c'est la peur quand un membre de la famille dure dehors, tout le monde est inquiet. Actuellement, ma tante veut déménager...quand elle voit des gens qui courent, c'est la panique, la peur... ». Cette sinistre expérience de l'étudiante est encore vivace dans la mémoire de sa famille et celle-ci vit dans une peur permanente. C'est donc une famille qui redoute une éventuelle agression d'un de ses membres.

Manifestement, les populations vivent dans la hantise d'une attaque des « microbes » à Abidjan. Ces extraits de discours des enquêtés montrent bien que les gangs terrorisent et traumatisent les

populations à telle enseigne que celles-ci sont obligées de modifier leurs habitudes de vie.

En somme, ici, le sentiment d'insécurité est basé sur des victimisations objectives, qu'elles soient personnelles ou en rapport avec un proche.

4.2. Risque d'être victime de la barbarie des « microbes ».

La peur du crime et le sentiment d'insécurité conduisent des populations à être sur leurs gardes. Elles sont inquiètes, prudentes, méfiantes vis-à-vis de toute personne qui s'approche d'elles, avec comme raison commune la peur de subir des agressions. Cette situation crée chez ces enquêtés une insécurité subjective, c'est-à-dire une impression subjective qu'ils ont tous, de devenir des cibles victimales des gangs des « microbes ». Elle favorise un bouleversement du mode de vie de plusieurs individus qui sont contraints de ne pas se lever très tôt le matin pour vaquer à leurs activités ou de descendre tard par crainte de se faire agresser par ces criminels. Cette réalité est mise en évidence à travers le discours des enquêtés. D. B., un habitant de la commune d'Abobo déclare : *« Cette forme d'agression risque de s'étendre à tout le pays.... Nous ne sommes plus libres d'être matinal pour aller travailler. Nous avons peur d'être victimes des actes perpétrés par les "microbes" »*. A. K., vendeuse à Yopougon, ajoute : *« Je suis obligée de quitter précipitamment mon lieu de vente avec mes marchandises pour éviter des agressions gratuites et des pertes »*.

Ces mineurs délinquants ont « infesté » certaines communes d'Abidjan obligeant les habitants des dites communes à se terrer chez eux parfois dès la tombée de la nuit ou même à éviter certaines communes qu'ils estiment fortement criminogènes. L'extrait du discours de l'enquêté M.J.S., habitant à Marcory, illustre bien cette réalité : *« J'ai vécu à Abobo*

où j'y ai encore des amis. Mais depuis l'apparition des "microbes", je me garde d'aller dans cette commune. Même quand j'y suis invité par les amis lors de certains événements, la peur fait que je ne peux y aller. J'ai peur de devenir une proie de ces jeunes délinquants. Je suis à Abidjan, mais ça fait près de cinq ans que je n'ai plus mis pied à Abobo. Les seules fois où j'ai été à Abobo, c'était en véhicule, traversant la commune pour des voyages à l'intérieur du pays ». C'est le même constat chez M. B., habitante de la commune de Cocody qui avait pour habitude de faire ses achats hebdomadaires à Adjamé. Elle dit avoir choisi de ne plus les faire dans cette commune à cause des « microbes ». Voilà ce qu'elle déclare : *« Je faisais mon marché de la semaine au marché gouro d'Adjamé. Je m'y rendais tôt les matins avec ma servante et une de mes filles. Mais quand cette affaire de "microbes" est arrivée, j'ai décidé de ne plus aller là-bas de peur de tomber sur eux. Un jour, pendant que nous étions au marché, les gens couraient et criaient partout disant que les "microbes" arrivaient. Depuis ce jour. Je vais maintenant au grand marché de Treichville. Là-bas au moins, il y a un minimum de sécurité »*.

4.3. Contenu des médias au sujet de la criminalité des « microbes ».

Le contenu des médias au sujet de la criminalité des « microbes » se rapporte essentiellement aux actes criminels commis par ces enfants en conflit avec la loi. Un large consensus apparaît auprès des participants à cette étude à propos de l'influence des médias sur leur sentiment d'insécurité. Les médias alimentent et amplifient le sentiment d'insécurité chez les populations dans la mesure où ils font des choses sensationnelles, notamment les agressions des « microbes », leurs choux gras. L'influence des médias est mise en évidence à travers le discours des populations. Des personnes interrogées sont très inquiètes à cause des informations que diffusent les

médias à ce sujet. C'est le cas de l'enquêtée A.P. qui vit dans la commune de Cocody et qui soutient que : « *Quand on voit les photos des microbes avec des machettes à la main ou les titres sur les journaux ou sur le net, ça fait peur* ». Un autre K. T., enquêté vivant à Locodjro dans la commune d'Attécoubé, a confié ceci : « *Il ne se passe pas une semaine où on ne lit pas dans les journaux ou sur internet les méfaits de ces gamins qui sèment la terreur dans la cité. On a l'impression que les choses ne font qu'empirer. Au début c'était à Abobo. Aujourd'hui, quand on lit, il semble que le phénomène a pris tout Abidjan et même l'intérieur du pays. La semaine dernière, je lisais à la une d'un journal que les "microbes" étaient à Gagnoa. C'est inquiétant* ». Un autre participant à la recherche, S. O. habitant à Adjamé, déclare : « *Comment voulez-vous qu'on garde la sérénité lorsqu'on lit dans les journaux ou voit sur internet et les réseaux sociaux des scènes d'agressions des "microbes" ou des images de personnes poignardées ou mutilées par ces voyous ?* »

A travers, ces propos, on comprend aisément que les écrits dans les médias ont la propriété de faire naître, grandir et même d'entretenir le sentiment d'insécurité au sein des populations.

4.4. Diffusion de la peur par contiguïté.

En plus des médias, le sentiment d'insécurité chez les populations abidjanaises est fondé sur ce qu'il convient d'appeler « la diffusion de la peur par contiguïté ». Il s'agit de rumeurs, et de récits plus ou moins vraisemblables qui se propagent de bouche à oreille. Ainsi la probabilité d'une agression prend consistance à travers les récits du voisinage ou de connaissances.

Le terme « microbe » crée une certaine psychose, une peur chez les populations. L'évocation de ce substantif provoque une peur collective. Le fondement de cette angoisse, de cette peur est l'opinion et la représentation sociale que les

populations se font de ceux-ci. En effet, dans l'imaginaire social, « les microbes » riment avec violence, agressions, mort. C'est la raison pour laquelle les personnes interrogées sont préoccupées par les questions liées à la criminalité, notamment le phénomène des « microbes » dans leurs milieux. Celles-ci développent le sentiment d'insécurité par le truchement d'informations obtenues par des parents, amis ou connaissances. A ce propos, K. S. habitant la commune de Yopougon affirme : « *Au cours du mois de Février dernier, nous étions assis dans un maquis, lorsqu'un ami m'a appelé, très inquiet, pour savoir où j'étais car il a appris que des "microbes" étaient en train d'opérer dans le sous-quartier voisin. Je lui ai demandé d'où tenait-il cette information, il a répondu qu'il avait reçu un coup de fil d'un de ses parents qui vivait dans ce sous quartier voisin. J'ai automatiquement appelé à la maison pour dire à mes frères et sœurs de ne pas sortir de la maison à cause des "microbes" qui opéraient dans le secteur. Ces derniers ont ainsi donné l'information à nos voisins et chacun est resté chez lui.* ».

Toujours à Yopougon, après l'attaque du marché de Yopougon-Sicogi par des « microbes », l'information s'est propagée dans les domiciles et quartiers environnants. C'est le cas, par exemple, des commerçants installés le long de la voie menant à l'espace Wakouboué et au « Lavage ». C'était la panique générale, certaines personnes couraient de partout et d'autres fermaient leurs magasins.

4.5. Perception d'inefficacité des forces de police.

Il convient, avant tout propos d'évoquer les actions de sécurisation menées par les autorités depuis l'apparition du phénomène des « microbes » en 2012, car un Etat qui n'est pas en mesure d'assurer à ses administrés un minimum de sécurité voit son autorité et ses capacités à gouverner sérieusement remises en question. On parle alors d'Etat faible ou

défaillant⁵⁶. Dans un contexte de recrudescence de la délinquance, en situation de forte insécurité, les autorités ont décidé de réagir. Ainsi plusieurs opérations de sécurisation ont été menées : « Opération baygon », « Opérations éperviers 1, 2 & 3 ». Les bilans de « l'opération baygon » font état de la neutralisation et de l'interpellation de plusieurs présumés « microbes », de destructions de foyers. Ces résultats ne semblent pourtant pas répondre aux attentes des populations, car il a été observé, dans les semaines qui ont suivies ces différentes actions de police, une résurgence du phénomène et sa prolifération à tout le District d'Abidjan. Chaque jour, l'on enregistre encore plus de victimes dans les quartiers et sous-quartiers. N. F., une de nos enquêtés a marqué son indignation en ces termes après une agression des « microbes » dans la commune de Yopougon : « *En dehors des pickpockets et des petits larcins, nous sommes confrontés désormais aux "microbes" qui troublent notre sommeil. Je ne comprends pas qu'il y ait le commissariat de police du 16ème Arrondissement qui est juste à côté, et les "microbes" agressent impunément* ».

Ce gangstérisme juvénile suscite, dès lors, l'angoisse au sein des populations. Le constat est à l'installation d'une certaine résignation des citoyens. Pour les populations, la peur du crime est inéluctable. En effet, la mort d'un des chefs des « microbes » surnommé « Pythagore » n'a fait qu'amplifier le sentiment d'insécurité. Suite à la mort de Diaby Mamadou dit « Pythagore » tué à coups de machette par une foule exaspérée du quartier Plaque 2 (Abobo), les lieutenants de ce dernier ont décidé de venger sa mort. Ainsi, les agressions et les violences, expressions des actes de

représailles, se sont accrues. Les populations ont été exaspérées par cette recrudescence des attaques violentes et surtout par le silence des autorités relativement à la situation d'insécurité : « *Vraiment, nous sommes fatigués de cette insécurité. Même en pleine journée, nous marchons dans les rues d'Abobo avec la peur au ventre. La peur de croiser ces jeunes bandits sur notre chemin. Il faut dire que depuis que le chef des "microbes" est mort, ses camarades agressent, pillent les maisons, tuent les gens n'importe comment, parfois dans la journée. Pourtant, toute la presse en parle. Les autorités, quant à elles, ne se sont jamais penchées véritablement sur ce danger pour l'éradiquer définitivement. Ils se contentent de faire intervenir les forces de l'ordre et de sécurité lorsque la situation dégénère. Mais une fois que le calme revient, tout est oublié et les "microbes" reprennent de plus belle.* », tels sont les propos de M. K., habitante d'Abobo.

Face à une telle situation, une certaine partie de la population se dit insatisfaite et ne croit plus en l'efficacité de la police, comme en témoigne cet extrait du discours de S. N., un enquêté vivant à Attécoubé : « *Il faut un peu plus de vigueur dans la traque des forces de l'ordre. On a même l'impression qu'elles sont toujours inactives. Nous sommes abandonnés à nous-mêmes. Quand on appelle la police, les agents nous répondent qu'ils n'ont pas d'armes et nous recommandent d'en référer aux militaires* ».

Les raisons de l'insatisfaction résident invariablement dans le sentiment que les autorités policières n'en font pas assez et qu'elles semblent minimiser le problème. T.A., une des personnes interrogées dans la commune d'Attécoubé, pense, quant à elle, que : « *Ce qui se passe dans nos quartiers avec ces "microbes" est écœurant. C'est une vraie boucherie qu'ils organisent quand ils viennent opérer. Ils nous terrorisent, ils découpent les gens à la machette, sans que nous soyons en mesure de faire quoi que ce soit. Et on a l'impression que cette situation n'émeut pas nos autorités* ».

⁵⁶ Dupont B., « La gouvernance et la sécurité », in Cusson M., Dupont B., Lemieux F., *Traité de sécurité intérieure*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2008, pp. 67-88.

Pour une de nos enquêtés, M. T., commerçante à Adjamé, c'est un véritable SOS qu'elle lance en direction des autorités : « *La question de l'insécurité est une préoccupation pour les Ivoiriens. Il faut se pencher là-dessus et agir. C'est urgent* ».

Le sentiment d'insécurité dû aux agressions ou aux violences perpétrées par les "microbes", désespère les populations, à tel point qu'une autre catégorie de sujets va jusqu'à dénoncer une connivence entre ces délinquants et les forces de sécurité publique. Ainsi s'est exprimé Z.A., habitant à Marcory : « *On a appris que ces jeunes sont une milice cachée de certains hommes politiques. Sinon, comment pouvez-vous comprendre qu'un phénomène existe depuis trois ans et les forces de police n'arrivent pas à y mettre fin* ».

Le sentiment d'insécurité est tel que, ces dernières, impuissantes face à la violence des "microbes" sont obligées de s'en remettre à Dieu. Le témoignage de G. P., commerçant d'appareils électroniques, est évocateur : « *Nous ne savons plus ce que nous allons faire. Lorsque nous arrivons le matin, nous prions le bon Dieu de nous garder jusqu'à ce que nous retournions à la maison le soir sains et saufs* ».

En réalité, toutes ces réactions des participants à cette étude traduisent, implicitement, une volonté d'intensification des actions policières contre ces gangs juvéniles pour une résolution définitive de ce problème de sécurité.

4.6. L'impunité et le sentiment d'impunité.

L'analyse de la question de l'impunité et du sentiment d'impunité permet d'observer que le sentiment d'impunité chez les populations abidjanaises découle, en partie, de leur perception d'inefficacité de la police au sujet des « microbes ». En effet, certains enquêtés qui ont été directement ou indirectement victimes des agissements de ces gangs de jeunes se disent insatisfaites des suites

données, par les services de police judiciaire, à leurs agressions. Y.K. enquêté qui s'était exprimé précédemment sur le phénomène a affirmé : « *Bien qu'ayant fait une déclaration et que la police ait pris ma déposition, je n'ai pas eu l'impression qu'une enquête sérieuse a été diligentée pour mettre ces criminels hors d'état de nuire. C'est pourquoi, je puis affirmer qu'ils continuent de courir sans être inquiétés. Il est à craindre qu'ils reviennent encore à la charge pour agresser* ». Pour lui, comme plusieurs autres, cette inaction ou impunité dont jouissent leurs bourreaux (les « microbes ») renforce chez eux l'impression qu'ils sont tolérés.

Pour d'autres enquêtés encore, après l'interpellation des mineurs en conflits avec la loi par la police, un certain nombre d'entre eux bénéficient des interventions de parents ou connaissances, influents au plan politique, et qui ordonnent leur libération immédiate. De fait, un enquêté qui est, par ailleurs dans l'appareil judiciaire, a confié ceci : « *J'ai mon collègue qui est dans un commissariat à Yopougon qui m'a dit qu'il a reçu le coup de fil d'un ancien ministre de la république lui intimant l'ordre de libérer son neveu qui est un "microbe". Dites-moi, comment avec de tels comportement de nos autorités, ce phénomène peut-il prendre fin* ». De cet arbitraire, les « microbes » perçoivent un sentiment d'impunité qui les encourage à persévérer dans leurs activités criminelles génératrices d'insécurité. En effet, par la théorie du renforcement, plus ces bandes de jeunes délinquants échappent aux sanctions, plus ils ont le sentiment d'être plus forts et invulnérables ; et ils le démontrent sur le terrain par plus de violence et d'agressions à l'égard des populations. En d'autres termes, l'impunité devient un terreau propice à la reproduction de la violence. Tous les actes de violence de ces gangs juvéniles font, tout naturellement, ressentir l'insécurité aux populations abidjanaises.

5. Discussion et conclusion.

Cette étude porte sur le rapport entre les bandes de « microbes » et l'insécurité à Abidjan. Ainsi, pour mieux appréhender cet état de fait, nous nous sommes posés les questions suivantes : Quels sont les actes criminels posés par les « microbes » dans les communes d'Abidjan ? Comment le phénomène est-il vécu et perçu au sein de la population ? Les citoyens sont-ils à l'abri des agissements des « microbes » ?

Tout ce questionnement a débouché sur l'hypothèse selon laquelle l'insécurité vécue et ressentie (sentiment d'insécurité) par les populations du district d'Abidjan est due, en majeure partie, aux activités criminelles des « microbes ». Aussi, convient-il de noter que ce travail s'est appuyé sur la théorie du sentiment d'insécurité développée par Roché⁵⁷ pour appréhender le phénomène des gangs de « microbes » et leur impact sur les populations abidjanaises.

Par ailleurs, la méthodologie sur laquelle s'est basée notre recherche, a consisté en une analyse d'articles de presse (presse papier et en ligne) et une étude de terrain. Notre terrain d'enquête a porté sur six communes du district d'Abidjan (Abobo, Adjamé, Attécoubé, Cocody, Marcory et Yopougon). L'échantillon de ce travail a été extrait d'une population mère composée essentiellement d'habitants de ces communes.

Les principaux résultats issus de cette recherche mettent l'accent sur le fait que les « microbes » ont, par leurs agissements, installé la peur au sein des populations. Les nombreuses agressions effectuées par ceux-ci, accompagnées par le nombre de plus en plus important de victimes, montrent que le

phénomène s'enracine dans le district. Comme une pieuvre, les différents groupes de « microbes » étendent leurs tentacules dans plusieurs quartiers et sous-quartiers de la capitale économique. Les actions menées par les forces de l'ordre pour mettre fin ou réduire les activités criminelles des gangs de « microbes » ne produisent, apparemment, aucun effet. Pis elles renforcent dans l'esprit des populations leur inefficacité, toute chose qui a pour conséquence de susciter un sentiment d'impunité chez ces « microbes ». En somme, le phénomène gagne du terrain. Celui-ci a, semble-t-il une tendance au renforcement aussi bien dans l'espace (le phénomène gagne de nouvelles communes) que dans le temps (le phénomène demeure présent malgré la lutte initiée par les autorités compétentes depuis 2011). Le sentiment d'insécurité dû à la présence des « microbes » amène les populations à modifier leur mode de vie. Les résultats de cette étude vont dans le même sens que les études menées par Guay et al.⁵⁸, Roché⁵⁹ et Skinner⁶⁰.

Après les « microbes », quelles autres appellations pourraient-ils se donner pour ouvrir des « succursales » dans les autres communes d'Abidjan et de l'intérieur du pays ? Il faut éviter que l'impuissance ou l'inefficacité des pouvoirs publics amène les populations à se défendre elles-mêmes. Comme ce fut le cas à Attécoubé où un chef de gang a été décapité par les populations qui exprimaient ainsi leur ras-le-bol face aux agissements des gangs de « microbes ». Il ne faudrait pas oublier que le maintien de l'ordre est une fonction essentielle des forces de l'ordre donc, in

⁵⁷ Roché S., *Le sentiment d'insécurité. Quatre éléments pour une théorie : pression, expositions, vulnérabilité et acceptabilité*, PUF, Paris, 1993.

⁵⁸ Guay J.-P., Fredette C., Mercier M.-C., Dube N., Hobbs J., Paixao J., Brisebois R.-A., « Définition des gangs et identification des membres à des fins policières », *Criminologie*, 48 (2), 2015, pp. 83-103.

⁵⁹ Roché S., *op. cit.*

⁶⁰ Skinner B.F., *L'analyse expérimentale du comportement. Un essai théorique*, Dessart et Madarga, Bruxelles, 3^{ème} édition, 1988.

fine, du pouvoir public. Non seulement la légitimité du pouvoir est pour une large part dépendante de sa capacité à maintenir l'ordre, mais l'ordre peut constituer un critère permettant l'évaluation de la capacité d'un pouvoir politique. Contre ce phénomène, il semble particulièrement nécessaire de mettre en œuvre des mesures telles :

- Le renforcement des équipements des forces de sécurité (en matériel de communication, engins roulants, armement...);
- La formation des forces de sécurité à la gestion de cette nouvelle forme de délinquance ;
- Le démantèlement des fumoirs et autres lieux de vente de produits toxicomaniaques ;
- La présence effective et régulière des agents de l'ordre dans les rues, aux alentours des buvettes, communément appelées « bistrots », les gares routières, les maquis... ;
- La réhabilitation des voies d'accès dans les communes ;
- L'éclairage des rues des quartiers et sous-quartiers des communes ;
- La sensibilisation des parents quant à l'éducation et aux fréquentations de leurs enfants ;
- La prise en charge des « microbes » à travers des programmes spécifiques élaborés par des spécialistes (criminologues, psychologues, sociologues...);
- L'élaboration des programmes de resocialisation des « microbes » incarcérés par des formations qualifiantes.

Si cette étude a permis de jeter un regard sur les actes criminels perpétrés par les « microbes » (manifestations), de percevoir une partie des conséquences psychiques (sentiment d'insécurité) et

comportementales découlant de leurs actes, il n'en demeure pas moins que cette étude comporte un certain nombre de limites. Parmi celles-ci, il est à noter que cette étude exploratoire s'appuie en partie sur les articles de journaux et en ligne, ce qui ne saurait rendre compte fidèlement des circonstances de l'agression des victimes car l'essentiel des témoignages recueillis est l'œuvre de tierces personnes, d'où les risques de distorsions du témoignage.

Bibliographie.

- Akadjé A.M., « Analyse d'un phénomène contemporain. Le phénomène des coupeurs de route en Côte d'Ivoire », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 63 (1), 2010, pp. 54-65.
- Baker B., « Forces non-étatiques de maintien de l'ordre : élargir les paramètres pour faire face à la violence urbaine en Afrique », *Bulletin de la sécurité africaine*, n°7, Septembre 2010.
- Bjerregaard B., « Gang membership and drug involvement », *Crime and Delinquency*, 20 (5), 2008, pp. 1-31.
- Blumstein A., « Youth, guns and violent crime », *The future of children*, 12 (2), 2002, pp. 39-53.
- Castillo E.G., Goyette M., « Gouvernance urbaine et rassemblement des jeunes à Montréal-Nord. Autour de la notion de gang de rue », *Criminologie*, 48 (2), 2015, pp. 105-124.
- Cauchie J.-F., Corriveau P., Tracqui H., Cyr K., « Des p'tits culs aux gangs de rue », *Criminologie*, 48 (2), 2015, pp. 65-82.
- Chalom M., Leonard L., *Insécurité, police de proximité et gouvernance locale*, L'Harmattan, Paris, 2007.
- Chesney-Lind M., « Les filles et les gangs : contextes et répercussions pour les femmes », *Criminologie*, 48 (2), 2015, pp. 209-235.
- Chevalier S., Lebel A., *Montréal-Nord, le point de vue du citoyen*, Gouvernement du Québec, Montréal, 2009.
- Choo K. S., *Gangs and immigrant youth*, LFB Scholarly Publishing LLC, New-York, NY, 2007.
- Corriveau P., « La violence dans l'univers des gangs : du besoin de protection à la

construction identitaire masculine », *Revue de l'IPC*, n. 3, 2009, pp. 117-134.

- Covey H. C., *Street gangs Throughout the world*, Charles C. Thomas Publisher Ltd, Springfield, Illinois, 2nd edition, 2010.
- Cusson M., *La criminologie, les fondamentaux*, Hachette Supérieur, Paris, 6^e édition, 2014.
- Dupont B., « La gouvernance et la sécurité », in Cusson M., Dupont B., Lemieux F., *Traité de sécurité intérieure*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2008, pp. 67-88.
- Franzese R.J., Covey H.C., Ménard S., *Youth gangs*, Charles C. Thomas Publisher, Ltd., Springfield, Illinois, 3rd edition, 2006.
- Gaulthry K.G., « Les Gangs de “microbes” à Abidjan », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 68 (4), 2015, pp. 406-422.
- Guay J.-P., Fredette C., Mercier M.-C., Dube N., Hobbs J., Paixao J., Brisebois R.-A., « Définition des gangs et identification des membres à des fins policières », *Criminologie*, 48 (2), 2015, pp. 83-103.
- Hagedorn J.M., *A world of gangs, Armed young men and gangsta culture*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 2009.
- Johnstone J.W.C., “Youth gangs and black suburbs”, *Pacific Sociological Review*, 24 (3), 1981, pp. 355-375.
- Loubet Del Bayle J.-L., *Introduction à la recherche*, Université Toulouse 1, IEP, Cerp, 1998.
- Mohamed M., « Des “bandes d’ici” aux “gangs d’ailleurs” : comment définir et comparer ? » in Mohamed M., Mucchielli L. (Eds), *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours*, La découverte, Paris, 2007, pp. 265-287.
- Mourani M., *Gangs de rue Inc. Leurs réseaux au Canada et dans les Amériques*, Les éditions de l’Homme, Montréal, 2009.
- N’Da P., *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, L’Harmattan, Paris, 2015.
- Ouattara K.A., *La criminalité dans le district d’Abidjan : cas de la commune d’Abobo*, Mémoire de Master 1, UFR Criminologie UFHB, 2015.
- Poulin R., « Avant-Propos », in Mourani M., *Gangs de rue Inc. Leurs réseaux au Canada et dans les Amériques*, Les éditions de l’Homme, Montréal, 2009, pp. 15-21.
- Quivy R., Van Campenhoudt L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 3^{ème} édition, 2006.

- Redner-Vera E.N., *An examination of the relationship between gang membership and hopelessness*, Master of science, Arizona State University, 2011.
- Roché S., *Le sentiment d’insécurité. Quatre éléments pour une théorie : pression, expositions, vulnérabilité et acceptabilité*, PUF, Paris, 1993.
- Sénécal G., Myrand L.M., Dubé A., « Prévention des gangs de rue à Montréal. Autour d’un projet de médiation urbaine », *Criminologie*, 43 (1), 2010, pp. 91-94.
- Service du Renseignement Criminel du Québec (SRCQ), *Qu’est ce qu’un gang de rue?*, Ministère de la sécurité publique du Québec, 2008.
- Sylvestre M.-E., « Quand le problème, c’est la solution : Les gangs de rue et la multiplication des systèmes normatifs de prise en charge pénale », *Revue générale de droit*, 40 (1), 2010, pp. 179-197.
- Skinner B.F., *L’analyse expérimentale du comportement. Un essai théorique*, Dessart et Madarga, Bruxelles, 3^{ème} édition, 1988.
- Thornberry T.P., Krohn M.D., Lizotte A.J., Smith C.A., Tobin K., *Gangs and delinquency in developmental perspective*, Cambridge University Press, 2003.
- Venkatesh S.A., Levitt S.D., « The financial activities of an urban street gang », *Quarterly Journal of Economics*, 115 (3), 2000, pp. 755-789.

Articles de journaux.

- A.S., « Insécurité : les microbes déposent leurs valises à Yopougon », *Le Mandat*, n°1864, 25/4/2016, p. 9.
- Bayo L., « Touba : Des microbes sèment la terreur, la grogne monte », *Soir Info*, n°6493, 31/5/2016, p. 7.
- Beyniouah S., « Une vendeuse de poissons braisés et un jeune tué à la machette », *Le Jour*, n°3405, 25/4/2016, p. 9.
- Coulibaly A., Tobo C., « Phénomène des “enfants microbes”, voici ceux qui tirent les ficelles », *Le Sursaut*, n°0395, 25 et 26/4/2016, p. 12.
- Diarra T., « Marcory, la fête des mères vire au drame », *Soir info*, n°6493, 31/5/2016, p. 7.
- Digbeu P., « Insécurité à Abidjan : du “commando invisible” au phénomène des “microbes” », *La Gazette*, n°84, 11/5/2016, p. 4.
- Hamilton D., « Pour la première fois, un chef microbes se confie... », *Allo Police*, n°302, du 2 au 8/11/2015, pp. 12-13.

- Kwadjo A.B., « Microbes ou enfants tueurs : l'expression d'une société qui va mal », *La Gazette*, n°84, 11/5/2016, p. 5.
- M'Bra K., « Yopougon : Des microbes sèment la terreur », *Soir Info*, n°6453, 11/4/2016, p. 11.

Webographie.

- Adriel, « Yopougon : Des microbes attaquent un hôtel et violent... », www.koaci.com, 23/8/2015.
- Adriel, « Il n'a que des jetons, les microbes l'éventrent. Le corps de la victime découvert », www.koaci.com, 29/9/2015.
- Adriel, « Opération d'envergure à Abobo », www.koaci.com, 26/10/2015.
- Adriel, « Deux groupes de microbes s'affrontent à Abobo. Scène de chaos dimanche dans les rues de la commune d'Abobo », www.koaci.com, 25/1/2016.
- Adriel, « Un microbe poignarde un élève et se fait lyncher à Cocody », www.koaci.com, 29/1/2016.
- Adriel, « Alerte des microbes à Yopougon, panique générale », www.koaci.com, 23/4/2016.
- Adriel, « Attaque des microbes à Yopougon : 2 morts et 2 interpellés », www.koaci.com, 18/5/2016.
- AIP, « Le présumé chef des "microbes" tué et découpé mardi à Attécoubé », www.abidjan.net, 15/4/2015.
- BM, « Actions synergiques pour juguler le fléau de la violence urbaine », www.abidjan.net, 7/11/2014.
- Diomandé M., « Lutte contre les microbes : Nous allons travailler 10 fois plus... », *Fraternité Matin*, www.abidjan.net, 26/8/2015.
- Gnamien D. G., « Adjamé : Après avoir poignardé un élément des Frci / Le chef des « Microbes » arrêté par la PJ », *L'Inter*, n°4845, www.abidjan.net, 30/11/2014.
- Kouadio R., « Phénomène des microbes : la complicité passive du gouvernement », *Le Quotidien d'Abidjan*, www.abidjan.net, 27/1/2016.
- Kautcha D., « Après le gang à la machette, les microbes sèment la terreur à Abobo Abidjan », www.koaci.com, 17/9/2013.
- Kautcha D., « Les microbes se déplacent à Cocody et visent les environs du CHU », www.koaci.com, 29/11/2015.